

COMMUNE DE FLEYS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mars 2008

Sous la Présidence : de M. LAROCHE Claude, Maire

Etaient Présents : LAROCHE Claude, SANSEIGNE Chistian, GAUTHERON Cyril,
AUFREERE Sébastien, COLLON Xavier, LAROCHE Nicolas, AUFREERE Stéphane,
DELAITRE Olivier, NICOLLE Charly, VENON Jérémy, BONNET Romain

Secrétaire de Séance : M. NICOLLE Charly

NOMINATION DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à la nomination des différentes commissions.

Après délibération et vote, le Conseil désigne :

Communauté de Communes du Chablisien

Titulaire

LAROCHE Claude :
SANSEIGNE Christian

Suppléants

NICOLLE Charly
COLLON Xavier

S.I.V.O.M

Titulaires

AUFREERE Stéphane
DELAITRE Olivier

Suppléants

VENON Jérémy
GAUTHERON Cyril

S.I.A.E.C.A.T

Titulaires

M. SANSEIGNE Christian
BONNET Romain

Suppléants

COLLON Xavier

Syndicat d'Electrification du Tonnerrois

Titulaires	Suppléants
M . AUFRERE Sébastien	DELAITRE Olivier

C.C.A.S

,M. GAUTHERON Cyril, M. LAROCHE Nicolas
VENON Jérémy, SANSEIGNE Christian

Commission de l'Assainissement

M. GAUTHERON Cyril, VENON Jérémy
M. COLLON Xavier, M. BONNET Romain

Commission de l'Eau

M. NOCOLLE Charly, DELAITRE Olivier
M. AUFRERE Sébastien, LAROCHE Nicolas

Commission des Bâtiments Communaux

M.COLLON Xavier, M. AUFRERE Stéphane
M. LAROCHE Nicolas, M.SANSEIGNE Christian

Commission des Fêtes et Cérémonie(gestion du Foyer)

M. DELAITRE Olivier, M. BONNET Romain, M. GAUTHERON Cyril,
M.COLLON Xavier, M. AUFRERE Stéphane

Commission des Voies, Chemins et Fleurissement

M. NICOLLE Charly, M. GAUTHERON Cyril (déneigement)
M. VENON Jérémy, LAROCHE Nicolas (fleurissement)

Commission scolaire

Titulaires	Suppléants
M. AUFRERE Stéphane	M. VENON Jérémy
M. COLLON Xavier	

Commission d'Ouverture de Plis

Titulaires	Suppléants
M. SANSEIGNE Christian	M. NICOLLE Charly
M. GAUTHERON Cyril	M. BONNET Romain
M. LAROCHE Nicolas	M. AUFRERE Stéphane
M. COLLON Xavier	M. VENON Jérémy

Commission Du Bulletin Municipal

M. SANSEIGNE Christian, M. VENON Jérémy
M. BONNET Romain, M. DELAITRE Olivier

VOTE DE L'INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Suite au renouvellement des conseils municipaux, le maire soumet la nécessité de voter l'indemnité allouée au Maire et aux Adjoint. Cette indemnité est basée sur la valeur de l'indice 1015, les pourcentages autorisés pour les communes de moins de 500 habitants sont 17% pour le Maire et 6,6 % pour les adjoints (de la valeur de l'indice 1015).

Il est donc nécessaire de voter le pourcentage attribué pour ces fonctions.

Le conseil décide de laisser les pourcentages inchangés soit :

12 % pour le Maire
4,80 % pour le 1^{er} Adjoint
2,40 % pour le 2^{ème} Adjoint

QUESTIONS DIVERSES

Cantonnier : un dépôt pour le concassé sera aménagé près du dépôt à marc

Obsèques de Marguerite MOREAU : le conseil donne son accord pour l'achat de fleurs

Logement communal : le maire informe l'assemblée que Monsieur Guy AUBERT quittera le logement au 1^{er} septembre 2008.

Voirie : Passage piétons sur la départemental, voir 2 ou 3.

Elaboration du budget : le conseil prend connaissance de la préparation du budget 2008.

Le Maire